



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Octobre 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021/36

**Objet : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU S.I.R.G.E.S. (Syndicat Intercommunal de Réalisation et de Gestion des Equipements Sportifs pour le C.E.S., le L.P. et la COMMUNE DE MONTSOULT)
A LA SUITE D'UNE DEMISSION**

Rapporteur : Monsieur Silvio BIELLO, Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les nouvelles règles issues de l'article 43 de la loi « NOTRE », n° 2015-991, du 7 août 2015 et de l'article 31 de la loi « Engagement et proximité », n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 ayant modifié le C.G.C.T., notamment sur la fin de possibilité pour une personnalité sans mandat électif à siéger au sein des Syndicats ;

Vu les statuts du S.I.R.G.E.S. ;

Considérant la démission de Monsieur Franck BEGARD en sa qualité de Conseiller municipal, il convient donc de modifier la délibération N°18/2020 du 19 Juin 2020 ;

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, le vote à main levée.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

A DÉSIGNÉ, S. BIELLO (23 pour, 0 contre, 0 abstention), L. CARTIER-BOISTARD (23 pour, 0 contre, 0 abstention) et J. FRAMERY (23 pour, 0 contre, 0 abstention) délégués titulaires, et F. SITBON (23 pour, 0 contre, 0 abstention), G. WECKMANN (23 pour, 0 contre, 0 abstention) et C. MOREL (23 pour, 0 contre, 0 abstention), délégués suppléants.

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le :

Publié le : 19/10/2021

Exécutoire le : 19/10/2021

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Franck BEGARD

Directeur Général des Services

Le Maire,



Silvio BIELLO